



Présidence de la République

*Pôle presse*

**TRANSCRIPTION DE LA PRESENTATION PAR  
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE  
PREVENTION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

*Musée de l'Homme – Jeudi 13 septembre 2018*

Il n'y a pas de discours qui puisse atteindre la force et la vérité qu'avec beaucoup de pudeur vous avez distillé, parce que le quotidien que vous avez esquissé à l'instant, ça n'est pas celui de quelques oubliés dans notre pays ; ça n'est pas celui de quelques accidentés de la vie. C'est celui de 9 millions de nos concitoyens, dont 3 millions d'enfants.

Et derrière ces chiffres, auxquels on s'habitue très bien, derrière tous les plans, tous les plans ou toutes les stratégies auxquels on peut très bien s'habituer, parce qu'ils mettent à distance la réalité, il y a le scandale de la pauvreté, c'est-à-dire de vies qui ne sont pas choisies, d'accidents qu'on a subis, de batailles qu'on a menées, parfois perdues.

Un scandale auquel, au fond, nous nous sommes trop souvent habitués. J'ai vu depuis que je sillonne la France les visages divers de ce qu'on appelle la pauvreté, de cette maman seule qui élève ses deux enfants et travaille à mi temps, cette famille avec un seul revenu proche du Smic, de ce sans domicile fixe, ancien cadre dans une petite entreprise, que l'on croise pendant plusieurs années, de cet homme, jeune qui bascule suite à des problèmes de santé et à la perte de son travail.

De ces vies, un peu comme les vôtres, que vous avez à peine dites, par pudeur, qui sont les vies de nous tous et toutes. Etre pauvre, comme on dit, c'est d'abord se battre sur tous les fronts, et les victoires tiennent du miracle. Avec la pauvreté, vient le manque d'accès au logement, à l'alimentation de qualité, et donc à la santé. Avec la pauvreté, viennent les difficultés dans l'éducation, la formation, et donc l'accès au travail, et donc l'accès à un revenu décent.

Avec la pauvreté, vient la peur, la peur de ne pas pouvoir donner autant qu'on le voudrait à ses enfants, la peur d'être jugé, l'épuisement pour conserver sa dignité. Etre pauvre, ça n'est pas une situation, c'est un combat de chaque instant pour tenter de survivre. J'ai été frappé à

chaque fois que j'ai entendu des personnes témoigner dire leur vie, dire exactement le contraire de ce que nombre de nos concitoyens, avec beaucoup de sincérité, pensent, pensent qu'être pauvre, vivre avec le RSA, c'est un droit qu'on a donné aux gens, vous avez démontré le contraire, mais à chaque fois que j'ai entendu des gens témoigner, ils disaient : nous, on n'arrête pas, avec beaucoup d'humour, certains d'entre eux me disaient même : on a un agenda de ministre.

Parce qu'il faut aller demander à tel endroit autre chose, il faut emmener l'enfant à la crèche, il faut ensuite aller retrouver... aller au rendez-vous devant le juge parce que ceci ou cela, parce que ce sont des journées terribles, pour essayer de survivre, et en effet, des journées qui ne permettent ni de se reconstruire, ni d'aller à l'emploi, ni de reprendre sa part dans la société.

Et ainsi se boucle la boucle de la fatalité sociale, cette fatalité sociale qui fait qu'en France, il faudra six générations pour que les descendants d'un Français issu d'une famille pauvre accèdent à la classe moyenne. Cette fatalité sociale qui fait que les plus pauvres sont toujours logés près des plus pauvres, que quand une famille quitte un quartier difficile, une autre famille plus pauvre encore la remplace, comme une forme d'encerclement de reproduction à laquelle on ne pourrait échapper.

Cela, je l'ai appris de vous, parce que, trop souvent, on se réfugie derrière les chiffres, les rapports, mais à écouter, à vous voir travailler, tous ces mois, à prendre du temps avec les uns et les autres, j'ai entendu et compris cela.

Et parfois, on me demande : qu'est-ce que c'est qu'être Français ? Et à cela, je réponds sans hésiter : être français, c'est porter une ambition universelle pour notre pays, c'est le vouloir fort, c'est chercher à exceller dans chaque domaine que l'on embrasse, et au-delà de nous-mêmes, et c'est en même temps refuser cette situation à laquelle nous avons fini par nous résigner.

Etre français, c'est n'avoir pas de repos tant que ce que vous avez décrit existe, et ce qui nous fait Français, c'est cet instinct de fraternité qui fait de la liberté de chacun de choisir sa vie, notre combat commun, parce qu'il n'y aurait pas d'un côté le combat pour la liberté, et de l'autre, celui pour l'égalité. Ces deux combats sont jumeaux, parce qu'au fond, le scandale des vies que vous avez décrites, c'est à un moment de ne plus pouvoir choisir sa vie, et d'être enfermé dans une situation, une spirale, et pour nous autres, de nous y habituer.

Et si je suis ici devant vous, Mesdames et Messieurs, c'est pour essayer de lancer, avec vous, un combat neuf, indispensable, vital pour notre pays, celui de décider résolument de ne plus oublier personne ; nous sommes légitimement fiers d'une protection sociale qui permet de contenir la pauvreté, grâce à la redistribution, et ce modèle français, qui a été bâti à travers les décennies, qui est le fruit d'une prise de conscience forte à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, hérité de la philosophie des Lumières, puis, d'une construction ambitieuse unique au sortir de la deuxième guerre mondiale, ce modèle français, néanmoins, qui a été ensuite enrichi par toutes celles et ceux qui se sont engagés avec force, et vous en avez rappelé à l'instant quelques grands noms, que je salue ici, et nombre de mouvements qui sont présents dans cette salle, d'associations, de mouvements philosophiques, d'actions sociales, d'engagés, de travailleurs sociaux, de chercheurs, de scientifiques, ce sont celles et ceux qui ont construit cette fierté française, mais néanmoins, nous n'avons pas collectivement réussi à enrayer un déterminisme social et territorial, une assignation à résidence que j'ai plusieurs fois dénoncée.

Notre modèle, malgré tout, s'il corrige un peu, s'il permet de mieux vivre et mieux que dans de nombreux autres pays, ne permet pas suffisamment de prévenir la pauvreté, ne permet pas suffisamment d'éradiquer la pauvreté. Il ne s'agit pas là de dire parce que j'entends toujours les commentaires, c'est un formidable tournant social, je crois à l'unité de la politique qui est conduite par le gouvernement.

Je crois au fond à trois projets qui sont indissociables, le projet productif, celui de créer de l'activité, de développer des emplois, parce que s'il n'y a pas d'emplois, il n'y a aucune chance de régler le problème de la pauvreté, parce que s'il n'y a pas de production, il n'y a aucune chance de faire de la redistribution, ou alors, elle se fait aux dépens des quelques-uns qui produisent et qui finiront par partir, aux dépens des générations à venir, qui auront encore moins de choix.

Et donc, il y a au cœur, de ce dont nous parlons, un projet productif qui permet seul l'émancipation de chacun, et ce que vous avez parfaitement démontré à l'instant, il y a un projet éducatif sur lequel nous nous battons depuis 15 mois, qui, seul permet à chaque enfant de la République de construire son autonomie, et ensuite, à chaque adulte de retrouver sa place dans les accidents de la vie, et j'y reviendrai.

Et il y a projet solidariste et humaniste qui fait que chacune et chacun doit considérer qu'une part de notre place dans la société est aussi un peu d'aider l'autre, l'aider à retrouver sa place, de conjurer ce sort, de construire la cohésion d'une nation, d'œuvrer à cette résistance civique, et ce lieu est là pour en dire toute la symbolique, sans laquelle une nation n'est pas une nation.

En pensant davantage prévention que traitement des conséquences, en dépassant un système trop complexe, qui repose sur le versement de prestations multiples, en travaillant à l'accompagnement de chacun. Au fond, ce qu'il nous faut faire avec la pauvreté, la grande pauvreté, c'est la même ambition, la même détermination qu'avec tous les autres problèmes de la société, et avec les défis économiques qui sont les nôtres, avoir le même pragmatisme, le même engagement, la même ambition, mais considérer que nous avons peut-être pendant trop de temps décidé de corriger les conséquences dont nous chérissons nous-mêmes les causes, sortir d'une société qui s'est habituée aux statuts, aux séparations, à ses assignations, et dépenser de l'argent pour essayer d'en corriger les imperfections à la marge.

Mais considérer que ces trois projets sont indissociables et qu'on n'en réussit pas un sans les autres, ce combat, c'est un combat de justice, de dignité, de responsabilité, n'oublier personne, c'est dire en quelque sorte comme diraient certains, au premier de cordée : n'oubliez pas les derniers de cordée. Et je crois beaucoup, moi, à cette métaphore, pour celles et ceux qui aiment la montagne.

Un premier de cordée, il a une corde et il est rattaché à d'autres, et c'est à dessein que j'ai employé cette formule. Il y a toujours des gens pour ouvrir une voie, il y a des gens plus véloces, il y a des gens qui ont plus de chances, il y a tout un tas de raisons. Mais il en faut ! Et tirer sur la corde pour qu'il monte moins vite n'aidera pas ceux qui restent en bas, c'est faux. Et c'est ce qu'on fait, depuis des années parfois : tirons la corde du premier qu'il n'aille pas galoper dans les hauteurs de la montagne, des fois qu'il aille voir le col et passer derrière, ça n'aide en rien ceux qui restent en bas de la montagne.

Mais que celui qui monte se souvient qu'il a une corde, et cette corde, elle sert à quoi ? A l'assurer, il n'y a personne qui est premier de cordée s'il reste de la société ne suit pas. Ceux

qui ont pensé à un moment qu'on pouvait réussir à quelques-uns dans une société, sur des territoires, ils ont eu à vivre à un moment la protestation de leur propre peuple, regardez de l'autre côté de la Manche ce que dit le Brexit, il dit simplement qu'une part du pays s'est dit : ce projet-là n'est plus pour moi, je n'ai plus ma place, ces gens-là ne me veulent pas, ils ont oublié qu'il y avait une corde, ils sont partis de l'autre côté de la montagne et m'ont laissé seul.

Cette cordée, c'est la cohésion d'un pays, c'est nous, et donc j'attends de chacune et chacun pour réussir cela, et ce combat, ce à quoi vous avez travaillé, et ce pourquoi je veux vous remercier, ça n'est pas l'affaire de quelques-uns, ça n'est pas l'affaire de celles et ceux qui resteraient d'un côté de la corde, ça n'est pas non plus un plan et une stratégie du seul gouvernement ou d'une seule ministre, Madame la Ministre... quel que soit votre engagement, et je vous remercie de celui-là.

C'est la mobilisation de la nation toute entière qui peut seule réussir, vous avez, gouvernement, élus et ensemble des collectivités territoriales, associations, travailleurs sociaux, chercheurs, pendant des mois, avec toutes celles et ceux qui ont accepté d'y participer, et qui ont vécu ou vivent dans la pauvreté, construit ce projet, et c'est ici l'engagement de la nation entière que je suis venu manifester, ça n'est pas une stratégie plaquée d'en haut.

C'est une mobilisation de tous, de toutes, de la nation, qui seule peut réussir. Avant toute chose, refuser la fatalité sociale, c'est lutter contre ce déterminisme qui dès l'enfance décide des trajectoires de vie, détruit très tôt les talents, les ambitions, les rêves d'une part considérable de nos concitoyens. C'est ça pour moi le premier combat de cette mobilisation, parce que quand on est pauvre, c'est qu'on n'a pas choisi, quand on est dans la pauvreté, c'est le déterminisme de tous les déterminismes, et j'ai entendu celles et ceux qui racontaient leur vie, et l'absurdité du système dans lequel nous vivons.

De cette jeune Ludivine, croisée il y a quelques jours, expliquer qu'elle avait été placée enfant, et que chacun de ses trois enfants aujourd'hui étaient placés, parce qu'en quelque sorte, elle avait elle-même intégré qu'elle n'était pas capable d'être mère parce qu'elle n'en avait pas eu, et que ce que nous vivons comme une solidarité, elle le vivait comme un enfermement.

De la honte de cela, et de l'impossibilité de faire, ce déterminisme est là. Quels que soient les moyens que nous ayons mis, quels que soient l'engagement, le dévouement de toutes celles et ceux qui œuvrent et ont œuvré, déjà, à ce que nous tenions, et c'est pour moi le premier des scandales et le pire d'entre eux.

Dans « Terre des hommes », il y a ce très beau passage, et nous l'évoquions l'autre jour avec quelques-uns, Saint-Exupéry dit que, regardant un enfant pauvre, et déjà marqué par les stigmates de la misère sociale, il s'écriait : c'est Mozart qu'on assassine ! Et cette phrase dit tout pour moi de la manière dont nous devons regarder l'enfant. Il y a dans chaque enfant, à commencer par l'enfant qui naît dans une famille pauvre, un Mozart qu'on assassine, parce que, de fait, nous décidons collectivement qu'il n'a aucune chance de devenir Mozart.

De fait, nous décidons collectivement qu'il n'y a aucune chance qu'il soit un grand chef d'orchestre, un grand chirurgien, un haut fonctionnaire, ou que sais-je ; tacitement, subrepticement, c'est insupportable d'injustices et de gâchis. La pauvreté ne doit donc plus se transmettre en héritage, or, aujourd'hui, cette reproduction sociale des inégalités, c'est une réalité, celle que j'évoquais tout à l'heure, et elle dit quoi ? Elle dit qu'il faut 180 ans à un

enfant né pauvre pour espérer que les descendants de ses descendants accéderont aux classes moyennes.

Et donc que notre société, qui a des tas d'atouts, mais qui est devenue une société de statuts ne permet plus cette mobilité, c'est pourquoi c'est dès la petite enfance qu'il faut intervenir. Nous ne traiterons pas la pauvreté si nous ne comprenons pas qu'elle frappe dès le plus jeune âge, que ses conséquences affectent d'emblée le parcours de vie de ceux qui sont frappés.

Et en cette semaine consacrée au combat contre l'illettrisme, je veux rappeler ici qu'un enfant de 4 ans, lorsqu'il naît dans une famille défavorisée, maîtrise déjà deux fois moins de mots qu'un enfant issu d'une famille de classe aisée. Il y a eu, là, beaucoup d'avancées ces dernières années en matière de recherche qui ont montré que le cœur des inégalités se structure dans les premières années de la vie, le cœur.

Et donc pour moi le cœur du combat, il est dans cette politique de prévention, c'est déjà trop tard lorsqu'on se dit : il faut aider massivement celui qui à 25, 30 ans ou 40 ans a eu un accident de la vie, j'y reviendrai tout à l'heure, c'est indispensable, dans la philosophie d'ailleurs que vous avez parfaitement décrite avec vos mots et votre exemple. Mais la première bataille, c'est d'empêcher l'enfant d'y tomber et de tout faire pour qu'il n'y tombe pas.

C'est cette philosophie qui nous a conduits à dédoubler les classes de CP, CE1 dans les écoles des quartiers les plus pauvres, c'est le cœur même de cette politique de lutte contre la pauvreté, le cœur même, c'est permettre aux enfants de 6 et 7 ans qui ont tous ces écarts de langage, d'apprentissage d'être dans une situation où l'enseignant pourra prendre plus de temps avec eux, rattraper les choses, corriger, et éviter que nous ayons un enfant sur cinq en CM2 qui ne sache pas bien ou lire ou écrire ou compter ou se comporter, mais cet un enfant sur cinq, c'est toujours cette statistique qui est lointaine, mais qui ne dit pas que c'est 60 ou 70 % dans les quartiers où la pauvreté s'est concentrée.

Cette première réforme commence à voir ses résultats, et nous la poursuivrons, et par tache d'huile, nous l'élargirons dès que nous pourrons au-delà de ces zones d'éducation prioritaire. C'est ce qui m'a conduit à annoncer, il y a quelques mois, et qui sera une réalité, à partir de la rentrée prochaine, de rendre l'instruction obligatoire dès 3 ans, et de permettre d'élargir ainsi la maternelle, certains disaient : mais c'est le cas pour presque tous les enfants de France, ce n'est pas vrai.

D'abord, comme ce n'est pas obligatoire, on ne les met souvent que le matin, et l'après-midi, quand la maman, voire les deux parents ne travaillent pas, on les reprend, et donc, ce ne sont que quelques heures, mais les quelques % dans notre société, les quelques dizaines de milliers d'enfants qui n'allaient pas, eux, à l'école maternelle dès 3 ans, ils ne venaient, pas sauf rares exceptions, des milieux les plus riches, mais du cœur de la pauvreté.

Ceux-là, si nous voulons leur redonner leur chance, il faut dès 3 ans les mettre dans l'école maternelle, permettre justement, non seulement cette socialisation, mais l'apprentissage, le suivi, les rudiments du langage, du calcul, et de tout ce qui va avec. Mais j'ai bien conscience que nous devons aller plus loin encore, je vous ai lu, cher Boris CYRULNIK, et j'ai lu quelques autres de vos collègues, et c'est l'engagement que nous avons pris avec le ministre, avec les ministres.

Car la bataille qu'il nous faut conduire aujourd'hui, c'est celle d'une réforme en profondeur des modes de garde, les gardes d'enfants de 0 à 3 ans sont ce moment, ce lieu essentiel de l'apprentissage de la vie, de cet éveil cognitif, de ce qui permettra à l'enfant d'avoir plus de chances, à l'adolescent, de mieux s'orienter, et à l'adulte de s'en sortir, et de déjouer cette fatalité que j'évoquais tout à l'heure ; les lieux de garde doivent devenir ces endroits accessibles à tous, quel que soit son revenu ou son adresse, ou le langage, le développement, l'empathie, la confiance en soi se construisent, avec des effets durables sur toute la vie.

Regardons les exemples offerts par quelques pays nordiques et scandinaves en la matière, la Finlande, par exemple, où j'étais il y a quelques semaines est un exemple extraordinaire à ce titre, elle a massivement investi dans la petite enfance mais on prévient ce faisant par cet investissement des injustices inacceptables, mais ensuite, un coût pour notre société, qui sera social, qui sera d'ailleurs parfois médical, et des personnes que nous brisons à vie, parce qu'on n'a pas su les accompagner dans les premières heures et les premiers mois.

La qualité des modes de garde doit être massivement améliorée, et la mise en œuvre sur le terrain de cette réforme d'ampleur devra être précisément évaluée tout au long. Les 600.000 professionnels de la petite enfance seront encore mieux accompagnés, leur formation sera complétée, parfois revue, en ce sens, dès 2019, afin que l'apprentissage du langage, de l'empathie de la confiance en soi irriguent désormais tous les modes de garde, c'est déjà le cas dans certaines crèches de Grenoble, à Lille en passant par Le Havre, où des programmes axés sur l'apprentissage du langage et de la confiance en soi ont été déployés.

Et je salue, là, l'engagement des CCAS, des éducateurs et de nombreux chercheurs. Nous poursuivrons cette logique d'expérimentations innovantes, grâce à un fonds d'innovation sociale de 100 millions d'euros, qui permettra, en plus de la formation généralisée des professionnels de la petite enfance, de la refonte du CAP Petite enfance, et du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, de diffuser sur tout le territoire de nouvelles méthodes d'apprentissage dans les lieux de garde.

C'est à la fois un investissement pour créer, pour aider à en développer davantage, mais aussi pour faire mieux, pour permettre de former les éducateurs et les formateurs, parce que ça ne s'improvise pas, et ne pas simplement pour former à des compétences techniques, mais aussi à des compétences cognitives, comportementales, qui sont essentielles. C'est bien là un investissement social et c'est de cet investissement social dont il faut partir, et c'est tout le système qu'il nous faut, à partir de là, repenser, en concentrant les efforts là où les besoins sont les plus urgents.

C'est aussi la raison pour laquelle il faut que les modes de garde soient accessibles à tous et sur tout le territoire, alors qu'aujourd'hui, seuls 5 % des enfants des quartiers défavorisés sont gardés en crèche, contre 22 % des enfants de classe aisée. C'est la réalité du pays aujourd'hui. Et cette réalité est due à quoi ? A ce que vous décriviez, Monsieur le Président, aux inégalités territoriales, au fait que, une commune qui concentre la pauvreté a souvent beaucoup moins de moyens d'ouvrir les solutions de garde sur son territoire.

Mais c'est aussi lié au fait que les personnes qui vivent dans cette situation vont beaucoup moins facilement à la crèche que les autres, parce qu'on ne leur a pas expliqué forcément, parce qu'elles ont peur, peur d'être jugées, peur qu'on leur retire leur enfant aussi, si elles le mettent à la crèche. Et cela aussi, nous devons collectivement le travailler, le démystifier,

casser ces frontières invisibles qui construisent ces assignations et ces injustices, et ce ne sont pas que des mesures plaquées d'en haut, de l'argent ou des annonces, c'est un travail de chaque jour où il faut – et je l'ai vu faire de manière remarquable sur le terrain – que les éducateurs sortent de la crèche pour aller dans l'immeuble d'en face expliquer aux familles ce que c'est que de venir mettre leur enfant.

Les rassurer, construire cette confiance sans laquelle il n'y aura pas de solution possible. Et c'est cela aussi ce que nous devons encourager, accompagner et valoriser. Nous allons donc aider les communes les plus pauvres à construire ces crèches, en limitant ce qu'elles doivent payer à 10 % du coût de construction de ces structures pour que les habitants de ces communes aient autant de possibilités que les autres de faire garder leurs enfants. Les mères ou les pères qui élèvent seuls leurs enfants sont encore plus durement frappés, plus d'un tiers de ces parents seuls sont en situation de pauvreté, il faut donc les aider encore davantage, nous passerons ainsi de 40 à 300 crèches à vocation d'insertion professionnelle d'ici à 2020, parce que ce sont ces crèches qui, tout particulièrement, permettent de faire garder son enfant pendant une formation, une recherche d'emploi, et permettre le parcours que vous avez parfaitement décrit à l'instant, Madame.

Les aides de garde d'enfants, seront à partir de 2019, versées immédiatement, sans avance de frais, parce que penser qu'on aide en demandant de commencer à dépenser, c'est mettre une barrière supplémentaire qui est souvent infranchissable pour celles et ceux qui vivent dans ces situations. Et un nouveau parcours pour les parents sera mis en place dès le quatrième mois de grossesse.

Les PMI seront au cœur de la mise en place de cette réforme, et seront profondément transformées afin de mieux répondre aux problèmes rencontrés par les familles monoparentales, notamment en développant les aides aux démarches, les offres de répit parental qui permettent aux parents de récupérer, et au final, de mieux gérer la vie quotidienne avec des enfants.

Et il faut, dès le quatrième mois, expliquer aux mères, aux futures mères, à celles et ceux qui partagent leur vie, ce que sera avoir un enfant, expliquer les règles fondamentales d'une bonne alimentation, dont nous savons aujourd'hui, là aussi, parfaitement, que si elle n'est pas bien assurée dans les premiers mois, les chances d'un développement normal, et donc d'une réussite ensuite scolaire, éducative et tout au long de la vie, ne sont pas les mêmes. Et donc cette transformation de la PMI, c'est celle aussi que nous allons faire, c'est celle de l'accompagnement de la mère, parce que vous l'avez dit très joliment, personne ne naît mère ou père, on l'apprend, il faut beaucoup d'humilité pour dire ce que vous avez dit, Madame, et beaucoup de sagesse.

Mais il nous faut aussi, nous, en tirer toutes les conséquences et considérer qu'on n'a peut-être pas suffisamment accompagné les futures mères assez tôt pour permettre à celles-ci et à leurs enfants d'avoir les mêmes chances de réussir. Prévenir la pauvreté, c'est aussi mieux protéger et garantir les droits fondamentaux des enfants, ces droits fondamentaux, ils sont indivisibles, inaliénables, c'est l'éducation, bien sûr, et j'en ai parlé, mais aussi la santé, le logement, l'alimentation, notre approche à l'égard de l'enfance doit être sans conteste globale.

Comment penser que des enfants qui, parfois, vivent dans des logements surpeuplés, ont des problèmes de vue non corrigés, ne peuvent déjeuner, parce que la cantine coûte trop cher, puissent s'en sortir aussi bien que les autres. Et ce que vous avez très bien décrit pour les

adultes au travail vaut encore davantage pour les enfants. Dans la droite ligne du plan Logement d'abord, annoncé il y a plusieurs mois, nous poursuivrons ainsi, , notre politique de résorption des bidonvilles, qui sont peuplés de 30 % d'enfants, et, dès que la loi dite Elan sera promulguée nous continuerons de rénover les logements insalubres dans le cadre du plan « Initiative Copropriétés », nous continuerons enfin de lutter contre les marchands de sommeil, et nous donnerons la priorité, avec l'ANRU, en accélérant les procédures, ce qu'a permis de faire la réforme récente, et je vous en remercie Président, d'accélérer les programmes de rénovation, tout particulièrement dans les quartiers les plus frappés par la pauvreté.

En plus de cela, nous développerons et adapterons dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 les solutions d'hébergement de familles à hauteur de 7.500 places sur le quinquennat pour construire un dispositif permettant à la fois d'héberger et de soutenir les familles dans l'éducation de leurs enfants, et de les accompagner dans le logement durable.

A côté du logement, l'alimentation est un droit fondamental des enfants, qui peine trop souvent, là aussi, à être garanti. Je veux donc permettre à tous les enfants de pouvoir prendre un déjeuner équilibré dans les bonnes conditions, l'accès à la cantine sera rendu plus universel, en développant les repas à un euro pour les personnes les plus pauvres, de nombreux maires ont déjà pris des initiatives fortes en la matière, que je salue, dans des communes, dans les quartiers et des politiques de la ville notamment. Mais je souhaite que, sur tout le territoire, les enfants pauvres puissent bénéficier des mêmes atouts, et que nous puissions davantage accompagner les communes dans ce juste combat.

Aussi, une incitation financière sera mise en place en direction des communes les plus pauvres, et n'ayant pas développé de tarification sociale dans les cantines, afin qu'elles aussi permettent à leurs enfants d'accéder à un déjeuner. Des petits déjeuners seront aussi proposés dans les collèges de REP+, afin de s'assurer que tous les élèves démarrent la journée dans de bonnes conditions. Cela paraît des détails, ça paraît ancillaire à certains ou ridicule c'est tout sauf ça, la vie, c'est fait de détails, et d'ailleurs, on voit la différence à ces détails, et progressivement, le glissement s'installe à cause de ces détails. Nous ne pouvons plus tolérer que la dignité des enfants ne soit pas garantie, et au-delà des actions que j'ai évoquées, je lancerai en novembre prochain une stratégie dédiée à l'enfance maltraitée, qui mobilise déjà la ministre des Solidarités et de la santé, la Garde des Sceaux et de nombreux ministres.

Notre enfance donc, mais le combat ne s'arrête pas là, je serai aussi attentif à la situation des jeunes qui ne sont pas épargnés par la pauvreté, 20 % des jeunes sont pauvres, démarrent dans la vie avec des difficultés qui deviennent parfois irrattrapables, parce que 60.000 jeunes chaque année se retrouvent hors de tous les radars, ni à l'école, ni en l'emploi, et deviennent peu à peu des perdus de vue, chaque année, l'équivalent à peu près de Chambéry, au total, près de deux millions de jeunes sont dans notre pays dans cette situation peu ou prou.

C'est pourquoi j'ai décidé qu'une obligation de formation jusqu'à 18 ans serait mise en place. L'objectif est clair : aucun jeune de moins de 18 ans ne pourra se trouver sans solution et devra être, soit scolarisé, soit en formation, soit en emploi ; cette obligation de formation, qui entrera en vigueur à la rentrée 2020, se traduira, d'abord par un repérage massif de ces jeunes, le suivi par l'Education nationale de ceux qu'on appelle les décrocheurs scolaires, qui se fait aujourd'hui au mieux deux fois par an, se fera désormais en continu.

Une prise de contact systématique avec ces jeunes par les missions locales qui convoqueront les jeunes concernés, et une obligation pour les missions locales de proposer aux jeunes une solution que nous accompagnerons. Ce qui veut dire une transformation profonde de la manière d'organiser l'Education nationale et l'enseignement supérieur, de ne pas considérer, comme parfois nous le faisons encore de manière contemporaine dans nos débats collectifs, qu'il faudrait juste regarder le nombre de bacheliers qui ont bien trouvé leur inscription à l'université. Le drame de ces statistiques, ça n'est pas ça, c'est ceux qui vous soulagent ces statistiques, ce sont ceux qui lâchent la corde, pour le coup, tout doucement, et qui sortent des statistiques parce qu'ils ne demandent plus rien.

Et c'est pourquoi, avec les ministres, nous souhaitons aussi continuer à améliorer ce fameux dispositif Parcoursup, qui a déjà nettement amélioré les choses, qui est plus juste, plus transparent et que nous n'allons cesser d'améliorer pour permettre d'identifier ceux qui abandonnent, ceux qui sortent de tout, et les suivre par ce biais.

Pour que cette obligation soit crédible, les solutions destinées aux jeunes seront massivement développées dans le cadre de cette stratégie, avec l'augmentation des propositions de scolarisation, dans le cadre des écoles de la Deuxième chance, le développement des formations dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, des solutions d'apprentissage, que la ministre a fortement promises, et nous voyons d'ores et déjà que l'engagement du gouvernement, des collectivités territoriales, de toute la nation en la matière, donne ses premiers effets, en cette rentrée scolaire, les jeunes qui sortent de 3<sup>ème</sup> se sont beaucoup plus inscrits dans les filières d'apprentissage, plus 40 %.

Ce qui montre qu'il y a quelque chose qui est en train de se passer avec ce développement, et donc nous développons les solutions d'apprentissage en investissant massivement, en simplifiant les règles. Et dans le cadre justement de ces solutions, une extension de la Garantie Jeunes – dispositif qui a fait ses preuves, au bénéfice de 500.000 nouveaux jeunes – sera ainsi financée. Nous en avons aujourd'hui 100.000, cela signifie que nous généraliserons la Garantie Jeunes

Ces différentes voies montrent la variété qu'il faut offrir aux plus jeunes pour qu'il y ait une solution, pour que le jeune entre 16 et 18 ans ne reste pas sans option s'il sort de l'école ou d'une formation. Et donc, c'est non seulement cet investissement, cette information qu'il nous faut faire, mais aussi la bonne orientation qu'il nous faut assurer. Et je dois dire qu'en la matière, et ça n'est, là, la faute de personne, et je ne stigmatise personne, car toutes celles et ceux qui font l'orientation ont un immense mérite, mais, il faut bien le dire, nous avons collectivement, par nos représentations, par nos habitudes, construit un vrai drame de l'orientation en France, demander un jeune des quartiers en qui il a le moins confiance, c'est vrai que souvent, les politiques, les syndicats, les journalistes, pour mettre beaucoup de gens à l'aise dans cette salle, arrivent assez haut dans le classement, le conseiller d'orientation arrive aussi très haut de manière injuste.

Pourquoi ? Parce qu'il est celui qui dit à un moment donné de la vie du jeune : ça, ce n'est pas fait pour toi, et parfois, ce n'est pas vrai que ce n'est pas fait pour lui, parfois, ce n'est pas vrai, moi, j'ai été frappé dans les échanges que j'ai eus, de rencontrer des personnes d'une force extraordinaire m'expliquer à plus de 50 ans que leur vie a été brisée parce qu'on leur a expliqué quand elles avaient 16 ans, et qu'elles voulaient faire infirmières ou aides-soignants, qu'elles allaient faire comptabilité, sans doute parce que c'était la mode et qu'il fallait orienter les gens qui avaient à peu près son profil en comptabilité.

Et avec beaucoup de bon sens, elle m'a dit : mais, moi, je n'ai jamais bien su compter, parce qu'elle venait d'une famille pauvre, pour les mêmes raisons qu'on connaît, elle m'a dit : on m'a orientée vers la comptabilité, et elle a été vers la comptabilité, parce qu'elle a fait ce qu'on avait toujours choisi pour elle dans la vie. Et ça n'a pas été en comptabilité, et elle a passé sa vie au RSA, mais cette même histoire, on la retrouve.

Et d'ailleurs, selon les générations, on voit les obsessions pour la comptabilité ou le secrétariat ou que sais-je. Il y a eu des modes dans nos orientations. Et aussi vrai qu'il est fou qu'un enfant venant d'une famille aisée ou de cadres n'aille jamais vers l'apprentissage, parce que quand il n'est pas bon dans les filières académiques, il peut réussir dans des filières que permet l'apprentissage, il est fou et injuste que des enfants venant de familles pauvres n'aient pas droit à une orientation équivalente aux autres.

Et donc, sur ce sujet, nous investirons là aussi massivement, d'abord, en déconstruisant les représentations collectives, comme je suis en train de le faire, en valorisant beaucoup plus certaines filières, mais également, en investissant dans la formation de celles et ceux qui sont en charge de l'orientation, et en remettant l'orientation au cœur de l'école, comme nous avons décidé de le faire, dès la fin du collège, c'est un projet essentiel, il n'est pas accessoire, en permettant à toutes les filières de venir dans l'école, d'expliquer, en développant massivement les stages en entreprises, en particulier dans les quartiers les plus en difficulté.

C'est aussi en sécurisant l'entrée dans la vie des jeunes les plus vulnérables, comme ceux de la protection de l'enfance, que nous parviendrons à mieux prévenir la pauvreté. Je sais sur ce sujet le remarquable engagement des départements, et de manière concertée, avec ces derniers, nous allons créer l'obligation, avec l'aide sociale à l'enfance, de trouver une solution de logement, de formation, d'emploi aux jeunes dont elle a la charge, le cas échéant, elle devra obligatoirement prendre en charge les jeunes concernés jusqu'à leurs 21 ans, et non pas jusqu'à leurs 18 ans.

Le gouvernement contractualisera financièrement avec les départements pour qu'ils préparent mieux la sortie de ces jeunes et puissent être aidés à le faire. 50 millions d'euros seront mobilisés à cette fin, afin que les départements continuent d'accompagner les 3.000 jeunes dont ils ont la charge et qui n'ont pas de solution, en les aidant à trouver une formation, en les accompagnant à la mission locale, en les aidant à trouver une solution de logement durable, en les conduisant vers les dispositifs que je viens d'évoquer tout à l'heure.

Ça semble être une toute petite partie du problème, mais c'est à chaque fois sur cette toute petite partie du problème qu'il nous faut encore redoubler d'efforts, et je vous remercie de l'esprit et de la concertation qui a été conduit. Et j'ai demandé au gouvernement que cette contractualisation soit à la hauteur de votre engagement et des justes moyens pour vous accompagner.

Je pourrais dire encore tant et tant de choses sur ce premier pilier indispensable de la prévention, c'est-à-dire celui qui parle de nos enfants, de nos jeunes, il est essentiel, et c'est pour moi le premier combat. Mais il y a un deuxième pilier, dont je veux aussi pouvoir vous parler ce matin, car si nous voulons que la pauvreté ne soit plus une impasse définitive, nous devons aussi permettre à tous de retrouver le chemin du travail, de l'activité, de saisir une nouvelle chance de pleinement retrouver leur dignité dans la société et la nation.

Parce que le travail procure un salaire, un revenu, bien sûr, parce qu'il ouvre la porte à une vie sociale plus dense, plus riche, parce qu'il donne une fierté, une place dans la société et qu'il permet l'émancipation et la mobilité sociale. Le cœur de la politique que je souhaite voir conduire, c'est de s'assurer que chacun peut retrouver sa dignité dans notre nation en retrouvant son rôle, sa place, sa part d'activité. Et tout le monde n'a pas sa part d'activité en allant forcément vers un contrat à durée indéterminée, dans un secteur d'activité, tout le monde ne le peut pas, n'est pas fait pour cela, ça ne veut pas dire que celles et ceux qui n'ont pas cette possibilité n'ont pas le droit d'avoir leur place dans la société, et ils ne demandent pas l'assistanat, vous l'avez, avec beaucoup de force, dit : ils demandent qu'on les aide à construire cette place, et toute la société en a besoin.

Mais ma conviction profonde, c'est que cela ne passe pas par, là aussi, des sujets monétaires, des dispositifs froids, la considération que, en quelque sorte, si je vous annonçais qu'on doublait le RSA, on aurait réglé le problème, rien de tout ça. Il y a des sujets, je vais y revenir, je vous rassure, de revenus dignes, de montants, mais il y a surtout une place à trouver, la possibilité pour chacun de la prendre, un rôle dans la société, cette possibilité de participer à la construction du bien commun.

Ce que vous avez dit, Monsieur, c'est exactement ça, vous avez parlé d'activité, mais vous avez parlé du bien commun, vous avez parlé du contrat implicite qui existe entre chaque individu et la nation, ce contrat implicite, c'est que la nation, et c'est dans notre Constitution, lui doit ses droits fondamentaux, et c'est que cet individu doit quelque chose à la nation, qui est cette participation au bien commun, c'est-ce que vous avez décidé de faire, il y a 1.000 voies, on ne doit pas expliquer qu'il n'y en a qu'une. Et c'est cela ce à quoi je veux que nous parvenions.

Lorsque le revenu minimum d'insertion a été mis en place par Michel ROCARD, inspiré par le père WRESINSKI et plusieurs autres, il avait deux objectifs : lutter contre la pauvreté et permettre l'insertion. La crise économique et le chômage de masse ont frappé durement notre pays, et nous avons un peu oublié, ou nous avons relâché l'effort sur l'insertion. Mais en faisant cela, en oubliant d'accompagner toutes les personnes vers l'emploi, en oubliant trop souvent de leur montrer le chemin vers la sortie de la pauvreté, nous avons aussi collectivement récolté ce que nous avons semé, une incapacité collective à permettre le retour au travail des personnes tombées dans la pauvreté ; un sentiment trop largement partagé qu'une vie sans emploi, sans activité est une fatalité, dont il devient presque impossible de sortir.

Et nous avons nourri la défiance de celles et ceux qui tombent dans la pauvreté d'une possibilité d'un retour à la vie normale, et nous avons nourri la défiance du reste de la société qui, trop souvent, s'est complu à dire : au fond, ils l'ont choisi, ils y sont bien, on les aide trop, regardez, puisqu'ils y restent ! Et cette double défiance est un poison, un poison pour notre cohésion nationale terrible, et les chiffres, en la matière, sont, là aussi, cruels, seuls 9 % des allocataires du RSA retrouvent un emploi dans l'année, 40 % sont au RSA depuis cinq ans.

Et alors même qu'en dix ans, les dépenses de RSA ont augmenté de 80 %, les dépenses d'insertion ont baissé de moitié ; on a cru que proposer des solutions de soutien monétaire aux personnes tombées dans la pauvreté suffisait. Mais on a oublié que le plus important pour les personnes en situation de pauvreté, c'était de s'en sortir, au fond, moi, je ne veux pas qu'on fasse un plan pour que les gens pauvres vivent mieux pauvres. Je veux qu'on leur donne le

choix et la possibilité, parce qu'ils le veulent, de ne plus l'être, ne pas avoir l'impression de devenir dépendants d'un système d'aide.

Or ce sentiment de dépendance, il existe, et avec lui, l'humiliation qui l'accompagne, la peur du regard, la honte, la honte d'être considéré comme un incapable, la honte de demander, et c'est tout cela, ce que je vous décris, point à point, qui a contribué à déshumaniser, à la fois, les pauvres, dans notre société, on n'ose même plus dire le nom, il choque, on dit des personnes vivant en situation de pauvreté, parce que ça met, au fond, plus de distance encore, mais qui finit presque par déshumaniser la lutte contre la pauvreté, à la réduire à des sujets de montants, de dispositifs, mais c'est terrible, parce que c'est celles et ceux qui témoignent et qui le disent, c'est ce qui leur fait le plus peur, ces dispositifs, ils sont inintelligibles, et à chaque fois, on finit collectivement par leur mettre des acronymes, c'est la pire des choses.

J'ai rencontré, ces dernières semaines, un travailleur social formidable, formidable, qui avait, lui, fait des formations successives, et qui m'a expliqué ce que j'ai moi-même vécu ces derniers mois, et appris, c'est qu'on apprend des personnes pauvres, et c'est elles qui ont la réponse, ce que je vous dis, c'est ce qu'elles nous ont dit, c'est ce qu'elles m'ont fait comprendre, moi, je ne le comprenais pas il y a 15 mois ce que je vous dis-là. Et il m'a dit : quand j'étais travailleur social au début, il y avait une technique très bien éprouvée, quand on était en fin de journée et que le dernier rendez-vous était pénible, on explique tous les dispositifs, comme il y en a beaucoup, c'est incompréhensible, et vraiment, quand la montre tournait, on ne les citait plus que par les acronymes, et là, inmanquablement, la personne en face de nous se mettait à suer, on la voyait perdue, et puis, on lui demandait si elle avait une question, elle n'en avait pas. Ce qu'il disait, lui, qui y a consacré sa vie, était de l'humour, mais un humour qui dit ce que collectivement, nous avons fait.

Un système trop complexe, devenu impersonnel, déshumanisé et qui ne répond plus au cœur de l'objectif qui doit être le nôtre. Alors des initiatives formidables, mais finalement récentes, encore insuffisamment déployées, sont là, et qui disent tout le contraire, « Territoires zéro chômeur de longue durée », qui a permis de renouer avec l'esprit de 1988, en remettant l'insertion, l'accompagnement vers l'emploi au cœur de notre système de minima sociaux.

Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous allons soutenir les dispositifs comme « Territoires zéro chômeurs de longue durée », « Convergences », TAPAJ, qui se sont construits dans cette logique de l'insertion de toute personne, y compris les personnes très éloignées de l'emploi, et qui, au cœur de cette démarche, ont mis le temps, l'accompagnement, la fin de toutes les barrières, qui ne se sont pas réfugiés derrière des dispositifs devenus inintelligibles mais ont construit une action sociale, humble et déterminée pour recoudre, donner cette place à chacun.

C'est pour cela que nous allons plus que doubler le nombre de personnes qui pourront bénéficier de ces expérimentations dans tous les territoires et commencer à implanter ce dispositif au-delà des territoires expérimentateurs existants. C'est aussi pour cela que je souhaite qu'ensemble nous menions deux transformations profondes de notre action collective et de notre stratégie, la première, c'est celle qui consiste à mettre en place, créer un véritable service public de l'insertion.

Vous avez dit, Monsieur le Président, exactement ce que je pense, depuis trop d'années, sur ce sujet, nous nous sommes réfugiés dans un concert de Chicayas, comme c'était difficile, et qu'il fallait que cette politique soit transférée au plus proche du terrain, le gouvernement a dit : on

va le transférer aux départements, c'est le bon niveau, ce qui est vrai, c'est un niveau pertinent, et donc cette compétence a été transférée aux départements, l'argent n'a pas suivi, et avec cela, les inégalités entre les territoires, et nous avons réduit au fond ce débat à un sujet de compétences et d'argent.

Ce serait injuste pour ces départements et ces personnes si je le réduisais à cela. Je suis le garant de ces droits, c'est l'Etat, le garant de ces droits, par définition, par la Constitution. Et l'Etat ne peut pas se défaire vers le département pour dire : eh bien, ils n'arrivent pas à s'arranger, c'est un peu plus difficile, ça n'est pas possible. Et donc nous devons ensemble, les départements, mais au-delà des départements, les communes, les agglomérations, les métropoles les régions qui le voudront, et le gouvernement, trouver la solution la plus intelligente qui permette de créer ce service public de l'insertion, c'est-à-dire de construire l'universalité dont l'Etat doit être le garant, mais dont l'action doit être déployée partout sur le territoire avec tous ces acteurs engagés que vous êtes.

Certains départements aujourd'hui accompagnent remarquablement vers l'emploi les bénéficiaires du RSA, parce qu'ils le peuvent, parce qu'ils en ont moins ou parce qu'ils sont plus motivés que d'autres. Mais je ne peux pas accepter de là où je suis que, dans un département, il puisse y avoir 90 % des bénéficiaires du RSA qui soient accompagnés, et dans un autre, 40, ça n'est pas possible, je ne remplirais pas ma mission. Et de là naissent, non seulement, des disparités sociales, mais bien entendu territoriales, qui accroissent la faille géographique, cette différence de destin selon le lieu où l'on vit, ça n'est la conception de la République de personne, ici.

Lutter contre la pauvreté, c'est au cœur du pacte républicain, il doit réunir universalité, responsabilité et efficacité. C'est pourquoi je veux que l'Etat se réinvestisse sur ce sujet de la solidarité et de l'accès à l'emploi de ceux qui sont le plus éloignés, c'est une question de justice comme d'efficacité. L'Etat doit donc être le garant sur tous les territoires de la même ambition, de la même exigence, de la même efficacité pour accompagner. Remettre chacun sur le chemin de l'emploi.

Pourquoi d'ailleurs l'Etat serait-il partie prenante pour les demandeurs d'emploi, via Pôle emploi, et ne le serait pas pour les publics les plus éloignés ? Où est la cohérence ? C'est presque une aberration, où est l'efficacité quand on travaille encore trop souvent de manière cloisonnée, limitant les passerelles avec les dispositifs stigmatisants pour nos concitoyens, les dispositifs pour les handicapés, d'un côté, ceux pour les allocataires du RSA, de l'autre, ceux pour les chômeurs ?

C'est un tout cette politique d'insertion et d'accompagnement, il nous faut donc construire ce qui est un vrai service public, au sens propre du terme, qui n'appartient pas qu'au gouvernement et qui n'est pas la responsabilité que du gouvernement, mais qui sera un même guichet simple pour l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place par le travail et l'activité dans la société. Et ce guichet unique, comme on dit souvent, doit associer pleinement les départements, les communes, les régions, le gouvernement, avec un bon système de gouvernance qu'il nous faut inventer, mais en pensant d'abord à celui ou celle qui est dans cette situation.

Et nous œuvrerons ainsi à créer des passerelles entre ces politiques qui sont bonnes et plus efficaces, et nous œuvrerons ainsi à dé-stigmatiser. Quand celui ou celle qui est au RSA ne le demande pas, c'est parce qu'il a honte d'aller le demander, c'est aussi parce que le lieu où on

va le demander n'est pas le même que celui où on va s'orienter pour le chômage. Ce sont des tâches très différentes pour les professionnels qui accompagnent, mais on le sait bien, il y a des personnes qui n'arriveront pas à retrouver une place par le travail, mais qui peut-être peuvent avoir un peu d'activité, peuvent être accompagnées, et elles ont besoin de plus de temps, et il y en a d'autres qui sont très loin de l'emploi, mais en y passant du temps, pour deux ou trois ans, ou pour plus longtemps, nous pouvons leur redonner une place dans l'activité.

Et il y en a d'autres qui sont aux minima sociaux, au chômage de longue durée, elles ont besoin qu'on les forme, qu'on investisse dans leurs compétences, ce qui est au cœur du programme du gouvernement, et d'autres qui ont simplement besoin qu'on leur présente une offre d'emploi qui correspond à leurs compétences.

A chaque fois, c'est permettre à une personne de retrouver une activité. Il faut pouvoir le faire dans un lieu qui assurera un continuum, au cœur de ce service public de l'insertion, de l'emploi, de l'activité, mais en actant que l'accompagnement, la part de soins qu'on doit mettre, est à chaque fois différente selon la vulnérabilité de chacun et la situation dans laquelle il se trouve, mais je suis profondément convaincu qu'on doit cesser de mettre chacun dans une case, chacun son guichet, chacun sa file. Pourquoi ? C'est profondément injuste.

Et donc ce service public, que nous allons ensemble créer, ce service public de l'insertion c'est pour moi la clé, la seule manière de garantir l'universalité de ses droits, et de permettre d'être plus efficace, au concret, sur le terrain. L'Etat reviendra donc, aux côtés des départements, des métropoles, des communes, des associations qui font le quotidien, par un travail remarquable que je veux ici saluer, pour cette mobilisation générale en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, et pour construire ce service public de l'insertion. Ce réinvestissement de l'Etat se fera avec l'ensemble des collectivités territoriales et l'ensemble des associations.

L'Etat sera responsable, fixera l'ambition, sera garant de l'universalité, et donc également de la clarté du financement, et de sa totalité, mais il s'appuiera sur les départements, les métropoles, les acteurs sociaux, pour mettre en œuvre.

Il nous faut bâtir collectivement ce nouveau service public de l'insertion, qui mobilisera l'ensemble des acteurs de l'insertion, aujourd'hui trop éclaté, comme je viens de le décrire, autour d'une gouvernance unique, partagée, entre nous, pour accompagner avec une nouvelle efficacité les bénéficiaires des minima sociaux, vers un parcours d'insertion systématique.

Voilà le projet, voilà ce à quoi je veux que nous arrivions, dépassant, se faisant, les querelles que j'ai trop vues, et qui ne sont pas à la hauteur du défi qui est le nôtre, et pas à la hauteur de l'engagement que je sais tenu par tous les élus qui sont confrontés à cette réalité et se battent sur le terrain.

J'ai demandé au gouvernement d'y travailler dès à présent, en lien avec les collectivités, les associations, les acteurs économiques et sociaux, et de proposer une organisation, partagée, pour le premier trimestre 2019, celle-ci trouvera sa place dans une loi qui sera votée en 2020.

En matière de solidarité, d'accompagnement des plus fragiles vers l'insertion, de travail, de dignité, l'Etat doit donc reprendre toute sa place. Pour autant nous ne pouvons pas continuer ainsi dans l'attente de la mise en œuvre de ce changement d'ampleur, nous ne pouvons pas continuer avec seulement un bénéficiaire du RSA sur deux qui est aujourd'hui accompagné et

suivi régulièrement. Nous devons, dès à présent, traduire cette mobilisation générale en faveur de l'insertion, c'est pourquoi j'ai demandé au gouvernement d'engager dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 une nouvelle contractualisation avec les départements, sur la base des propositions faites par Mathieu KLEIN et Claire PITOLLAT dans leur rapport, c'est-à-dire en aidant financièrement les départements qui s'inscriront pleinement dans une démarche d'insertion, mais aussi en sanctionnant financièrement les départements qui n'auront pas investi cette politique.

Cette contractualisation, nous devons en discuter les termes, elle concernera bien sûr le financement des allocations individuelles de solidarité, mais elle sera exigeante et devra traduire les grands objectifs qui seront ceux du futur service public de l'insertion. Je souhaite ainsi que cette nouvelle contractualisation soit conçue, en quelque sorte, comme une préfiguration du service public de l'insertion. Chaque bénéficiaire du RSA doit se voir proposer un rendez-vous dans le mois suivant son inscription au RSA, afin d'être immédiatement accompagné. Chaque bénéficiaire doit signer un contrat d'engagement réciproque dans un délai d'un mois. Chaque bénéficiaire doit pouvoir se rendre dans un lieu unique, où les différents acteurs seront présents, afin de répondre à toutes ses questions.

L'accompagnement doit cesser d'être un système mécanique, bureaucratique, désincarné, trop déconnecté de la réalité du quotidien, et je crois très profondément que cette démarche, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, avec les financements qui l'accompagneront, nous permettra une première étape vers cette transformation profonde.

Au fond, ce dans quoi je crois, et je sais que c'est votre conviction profonde, vous qui chaque jour y œuvrez, et êtes engagé, c'est aussi de réhumaniser l'accompagnement, de le rendre à nouveau plus individuel, plus effectif, moins pensé dans une logique industrielle, en donnant plus de temps, en quelque sorte, pour le faire. Nous devons, à ce titre, prolonger la rénovation du travail social déjà engagée, réussir à transformer les pratiques pour qu'elles permettent, mieux qu'aujourd'hui, aux personnes de s'en sortir.

Et il y a là un autre continent, j'ai conscience d'être déjà long aujourd'hui, mais le sujet est trop important pour l'éluder, mais il y a là, aussi, un autre continent devant nous, celui de la reconnaissance de tous ces métiers de l'accompagnement, de l'aide, du soin. On les a laissés comme une part cachée, non productive de la société, c'est une formidable erreur, ils font, ils produisent, ils aident à produire, ils donnent une place, et tous ces travailleurs sociaux, celles et ceux qui accompagnent, soignent, aident, il nous faut à la fois les reconnaître comme au cœur de ce troisième projet républicain que j'évoquais tout à l'heure, mais aussi réinvestir dans les formations, et à ce titre je souhaite aussi, dans les prochains mois, que nous puissions reconnaître des formations plus innovantes à la matière, reconnaître pleinement ces travailleurs, leur place et les pratiques les plus innovantes.

Face à ce retour de l'accompagnement dans notre politique sociale, l'Etat mobilisera aussi des moyens importants pour développer des solutions d'activité, et donc donner des solutions nouvelles à toutes celles et ceux qui vont faire vivre ce service public de l'insertion. Nous déploierons ainsi, sur le quinquennat, plusieurs politiques fortes en la matière. Pour l'insertion par l'activité économique nous porterons à 240.000 le nombre de contrats, il y en a aujourd'hui 140.000. Pour l'accompagnement individualisé, nous investirons 500 millions d'euros. Pour généraliser la Garantie jeunes, ce seront plus de 350 millions d'euros investis. Et évidemment, les investissements suivront pour être à la hauteur de l'élargissement des expérimentations évoquées tout à l'heure, en particulier Territoires zéro chômeur et toutes les autres.

Je parle là à dessein, d'investissements. D'investissements, parce que ce sont à chaque fois des solutions que nous apportons, du temps d'accompagnement sur le terrain, mais pour permettre à une personne de retrouver ensuite un emploi durable, ou peut-être, pour certains, d'être durablement dans un emploi accompagné, adapté, nous le savons, pour certaines personnes en situation de handicap, pour certaines personnes que les morsures de la vie ne permettent plus d'être intégrées dans une entreprise, parce qu'ils sont juste différents, mais qu'ils sont très heureux dans une entreprise adaptée, eh bien nous investirons, nous investirons, à la hauteur des montants que je viens d'évoquer, dans l'esprit que je viens d'évoquer. Cet accompagnement je veux qu'il réponde à ces exigences partout sur les territoires, que j'évoquais, et que toutes les collectivités ici présentes portent.

Le deuxième grand chantier, que je souhaite dès aujourd'hui lancer, et qui est pour moi une deuxième transformation profonde de la politique que nous devons avoir en la matière, c'est celui qui doit nous conduire à revoir en profondeur, rénover notre système de minima sociaux.

Le nouveau modèle, que nous dessinons, doit aller au bout de cette logique d'universalité, et au service public de l'insertion doit correspondre un système de minima sociaux rénové. Aujourd'hui le maquis des prestations existant ne permet pas de sortir de la pauvreté, alors même que les destinataires des aides sociales, en raison de l'urgence, de la détresse, et souvent d'une certaine forme de décrochage, ont besoin d'un soutien clair, simple, rapide, nous nous ingénions, collectivement, c'est la faute de personne, c'est nous tous, à les confronter à une sophistication administrative qui peut confiner au cauchemar bureaucratique. C'est pour ça que, les sujets de gouvernance, nous devons toujours les régler entre nous, derrière, mais il doit y avoir toujours, devant, un visage bienveillant et un accueil uni, et une solution apportée, et une personne pour tendre la main. Ce sont des personnes et des visages, le reste c'est la complexité que nous nous devons gérer.

Eh bien, cette complicité des minimas, des aides, est exactement jumelle de la complexité des dispositifs que j'évoquais tout à l'heure. Sa conséquence est bien connue, 30 % des personnes qui devraient bénéficier du RSA n'y ont pas accès, près du tiers, parce qu'ils ne savent pas, parce qu'ils n'osent pas, parce qu'ils sont tellement loin, alors qu'ils en auraient tellement besoin, qu'ils ont décidé que ce n'était même plus pour eux. Et c'est ce maquis aussi de minima sociaux, qui n'est pas compatible avec un système fondé sur l'accompagnement et la reprise d'activité, et la sortie de la pauvreté, le cœur de la philosophie que je porte c'est celui de l'activité, du retour à la place dans la société, et parce qu'il y a ce maquis, nous n'y arrivons plus. Parce que trop souvent l'empilement des aides, aux finalités variées, du RSA, la prime d'activité, en passant par les APL, toutes les aides que nous connaissons, aux formules complexes, finit par générer des erreurs, de la confusion, et finalement faire que l'on ne sait plus très bien si l'on gagne, et combien, à reprendre un travail, et on aboutit à des situations absurdes, voire choquantes, où il peut être financièrement préférable de ne pas reprendre un travail, ou de ne pas augmenter le temps de travail, car reprendre l'activité pleine entraînerait, au mieux un maintien du revenu, au pire une perte.

Ce combat n'est pas nouveau, cher Martin, et à plusieurs reprises nous avons essayé de le mener dans notre pays, et lui aussi il nourrit les désillusions, les découragements, et la division sociale, il nourrit ce discours insupportable sur l'assistanat, il nourrit les cas s'alimentant du quotidien qui disent « il n'a pas repris ce SMIC, il a refusé cet emploi, il avait plus intérêt à rester avec toutes les aides qu'on lui donne. » Il est inacceptable que certains qui peuvent reprendre un emploi ne le fassent pas, aussi, au droit à l'accompagnement, doit correspondre un devoir, et il doit y avoir aussi une sanction si tel n'est pas le cas. Aujourd'hui

1 % des bénéficiaires du RSA sont effectivement sanctionnés pour n'avoir pas respecté leurs engagements. Et les deux sont jumeaux, l'investissement, le combat pour l'accompagnement, la garantie des droits, de manière inconditionnelle par l'Etat, doit avoir en face d'elle le devoir de chacun, qui est la part de dignité que nous reconnaissons à chaque citoyen. Il n'y a aucun citoyen sans devoir dans la République, il y a un cadre de ce devoir, et il y a une appréciation, on ne doit pas demander à des gens de faire ce qu'ils ne peuvent pas, mais on doit leur demander de faire leur part, et ils doivent la faire, et c'est leur dignité de la faire, et c'est leur volonté profonde de la faire, et les aider à faire cette part est la meilleure politique d'insertion.

Ce maquis que je décris, opaque, érode profondément la confiance dans le système et nourrit tout à la fois l'opacité et la défiance, c'est le discours lancinant sur les profiteurs, les assistés, qui ronge le pays, instille le venin. Julien DAMON et Christine CLOAREC ont bien illustré ces sujets en parlant de « justes prestations. » Nous ne pouvons pas nous satisfaire, là aussi, de cette situation.

Alors, depuis 15 mois des choses ont déjà été décidées, conformément aux engagements que j'avais pris à l'égard des Français pour permettre de vivre plus dignement, de mieux vivre pour certains, la hausse exceptionnelle de l'allocation adulte handicapé, qui atteindra 900 euros au 1<sup>er</sup> novembre 2019, après une hausse de 40 euros, au 1<sup>er</sup> novembre 2018, et une hausse de 40 euros donc à venir l'année prochaine, la hausse également du minimum vieillesse, avec 30 euros déjà entré en vigueur en avril dernier, 35 en 2019, 35 en 2020, soit une hausse de 100 euros à la fin du quinquennat, les chèques énergie, le chèque-eau, la prime d'activité pour les travailleurs les plus modestes. Mais tout ça, ce sont des mesures que j'égrène, que le gouvernement a annoncées, que les parlementaires ont portées, mais qui vient à améliorer notre dispositif existant, à considérer que, il faut, sur ces revenus de solidarité absolue, être au rendez-vous et rendre la prestation plus juste, permettre de vivre dignement, mais ça ne résout pas le cœur du problème que j'évoquais à l'instant. Nous devons aller plus loin et changer d'échelle.

C'est pourquoi je souhaite que nous créions, là aussi, par une loi en 2020, sur la base d'un travail collectif, un revenu universel d'activité, qui fusionne le plus grand nombre possible de prestations, et dont l'Etat sera entièrement responsable. Il faut prendre le temps de l'analyse, de la concertation, parfois des erreurs ont été faites sur ces belles idées, je regarde de l'autre côté de la Manche, la fusion de beaucoup de prestations a conduit à réduire les droits de certains et, au fond, à créer de nouveaux problèmes, et il nous faut analyser très directement, très méthodiquement, ce qui a fait échouer certains autres, parfois ce qui nous a fait échouer lors que nous voulions faire cela. Mais, en prenant ce temps, en associant toutes les parties prenantes, en associant celles et ceux qui ont vécu pauvres, ou vivent pauvres, je souhaite que nous puissions construire ce revenu universel d'activité.

Je vous demande une faveur, ne l'appellez pas RUA, je vais vous dire pourquoi, parce que, quand on touche un salaire, on n'a pas d'acronyme pour dire ce qu'on touche, on touche un revenu, donc les gens toucheront des revenus, et parce que les acronymes enferment les gens dans des cases. Le RMI est devenu quelque chose de plus ambivalent quand c'est devenu un sigle, parce que les gens disent « moi je touche le RMI », ou « le RSA » aujourd'hui, on touche un revenu. Moi je veux que dans notre société chacun touche un revenu, s'il prend sa part d'obligations, et je vais y revenir, mais un revenu, mais chaque mot a un sens, revenu universel d'activité. Un revenu d'abord parce qu'il s'agit bien de permettre à chacun de vivre décemment. Nous garantirons ainsi que ceux qui n'ont pas de ressources soient adéquatement

protégés, et tout le travail qui doit se mener dans les prochains mois c'est celui de savoir quelle est justement cette part de revenu digne.

Universel ensuite, parce qu'il s'agit de garantir à chacun qu'il disposera, dès que ses revenus passent en dessous d'un certain seuil, d'un filet de sécurité de l'Etat, qui soit à la fois simple, équitable et transparent. Ce sera simple, il n'y aura pas à naviguer au gré des allocations en perdant du temps, de l'énergie, et parfois ses maigres ressources, pour percevoir des droits, ce sera équitable et transparent, parce que les paramètres seront les mêmes pour tous, parfaitement intelligibles, quand aujourd'hui ils divergent selon les formules ésotériques. Et en fusionnant le plus grand nombre des prestations sociales, du RSA aux APL, nous pourrons enfin garantir un socle minimal de dignité à tous ceux qui doivent en bénéficier, en apportant, enfin, une réponse à la hauteur du non recours aux droits. On n'a jamais réglé le problème de la pauvreté en s'assurant que des gens n'aient pas recours à un revenu, on ne l'a jamais réglé.

Et puis Activité, enfin, car il s'agit bien de permettre le retour à l'emploi, à l'activité. Je n'ai jamais cru au revenu universel qui était sans conditions d'activité, et qui croyait pouvoir donner quelques centaines d'euros comme solde de tout compte pour lutter contre le chômage de masse et la précarité moderne, parce qu'il installe dans une situation à part de la société, parce qu'il installe dans une place où, au fond, personne n'est bien, et ne peut vivre bien. Je n'y ai jamais cru car cela revient implicitement, philosophiquement, à se satisfaire de reléguer, à vie, les gens dans une pauvreté qu'on aurait simplement adoucie.

Je ne veux pas m'acheter de bonne conscience, avec le revenu universel d'activité viennent donc, en plus de l'allocation, des droits et des devoirs supplémentaires. Des droits à être aidé et accompagné, selon les spécificités de chacun, avec ce service public de l'insertion, en contrepartie nous veillons à ce que les devoirs soient respectés, c'est-à-dire que chacun s'efforce réellement de retrouver une activité, qui devra bien entendu être adaptée aux caractéristiques de chacun, car l'émancipation c'est savoir que si la Nation nous doit quelque chose, nous lui devons quelque chose en retour.

Un contrat d'engagement et de responsabilité réciproque sera ainsi généralisé et signé, affichant pour les bénéficiaires du revenu universel d'activité, sans emploi, le droit à un accompagnement, et l'obligation d'inscription dans un parcours d'insertion, qui empêche de refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi ou d'activité figurant dans son contrat.

Ce que je veux dire par là c'est que c'est aussi dans un parcours de responsabilité que chacun sera inscrit. Il ne s'agit pas de dire qu'il faut s'inscrire dans une formation de manière mécanique, comme on le fait aujourd'hui trop souvent, sans espérance d'emploi et avec des situations ubuesques que nous avons tous connues, où des gens vous disent « ça fait 5 ans que je suis en formation informatique, j'ai 59 ans, ça marche très bien, et après, quand on m'envoie chez Pôle emploi ils me disent mon pauvre monsieur, vous avez 59 ans, 59 ans on ne vous emploie plus. » D'abord c'est absurde dans la société dans laquelle nous vivons, et ensuite c'est typiquement quelqu'un qu'on n'a pas accompagné.

Parce que nous allons investir dans l'accompagnement, parce que je le veux plus humain, plus précis, il est évident que la personne qui est dans cette situation n'a pas vocation, peut-être, à retrouver un emploi à temps complet, mais elle a sa forme d'emploi à trouver, son activité, soit dans une entreprise qui sera adaptée, soit avec un temps qui sera aménagé, soit dans d'autres structures, cet accompagnement c'est l'investissement que nous faisons, mais il a comme contrepartie le fait qu'on ne peut laisser personne dans une forme de minorité, et donc

d'absence de dignité. Et je sais que toutes celles et ceux qui sont là, qui se battent depuis des années ou des décennies, dans des grandes associations, dans les grands réseaux qui tiennent la solidarité de notre pays, sont sensibles à ça, parce qu'ils y arrivent, et parce qu'ils font un peu ce que vous avez fait, Monsieur, qui est une cordée, c'est que même celui dont on pense qu'il n'aura jamais une place dans l'emploi productif, il a quelque chose à apprendre aux autres, et il a sans doute une place dans le travail social, dans l'accompagnement, et dans un emploi, une activité qui est à reconnaître et à rémunérer.

Le revenu universel d'activité sera donc bien le pendant du service public de l'insertion. Universel et garant d'un traitement égal de tous, sur tout le territoire d'une part, conçu afin que la pauvreté ne soit pas, au pire qu'un état transitoire, et que le retour à l'activité soit le plus rapide possible d'autre part, grâce à un accompagnement des personnes véritablement mises en place.

Comme le service public de l'insertion, le revenu universel d'activité devra être conçu de façon concertée avec tous les acteurs concernés, les collectivités, les associations, les personnes en situation de pauvreté, les travailleurs sociaux, et je demande au gouvernement de conduire cette vaste concertation, Madame la Ministre, afin que nous puissions présenter également le revenu universel d'activité dans le projet de loi en 2020, et que si des territoires, des structures sont déjà candidates, nous puissions expérimenter des premières formes, pour aussi pouvoir les évaluer.

Notre obligation collective est maintenant que les actions que nous avons prévues se traduisent bien d'effets, et portent effectivement leurs fruits sur le terrain, ce n'est qu'à cette aune que nous pourrions engager la transformation de notre modèle social, que je souhaite porter. Et je veux là aussi, je conclurai sur ce point, une méthode d'évaluation rigoureuse, collective, qui associe à la fois des experts, des scientifiques, des académiques, mais également les personnes pauvres. Nous avons besoin de leur regard, de leurs réactions, non pas par acquis de conscience, mais parce que c'est la condition même de l'efficacité de notre politique, s'assurer que nous répondons bien à des situations qui ne sont pas des cases administratives cochées, mais des réalités humaines du quotidien, et je souhaite donc que soit mis en place, dès à présent, un dispositif de suivi et d'évaluation, large, ouvert et transparent, qui permettra de suivre l'élaboration de ces deux grands chantiers, mais surtout la mise en œuvre de toutes les autres mesures concrètes, annoncées et présentées dans le plan, et de la philosophie que je viens d'exposer aujourd'hui. C'est aussi pour cela que je réunirai tous les 6 mois l'ensemble des acteurs pour assurer un suivi resserré de la mise en œuvre de cette nouvelle politique, parce que c'est l'engagement de toute la Nation.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, ce plan de prévention et de lutte contre la pauvreté ce n'est pas un plan de charité, ce n'est pas un plan charité car il ne s'agit pas de permettre de vivre un tout petit peu mieux dans la pauvreté, il s'agit de sortir de la pauvreté, ce n'est pas un plan charité car il ne s'agit pas de s'adresser à une partie de la population en lui consacrant des moyens supplémentaires, en expliquant que les autres n'ont qu'à travailler, ou autres, et nourrir les divisions, c'est au cœur du projet que je forme pour notre Nation, le projet productif, le projet éducatif, le projet solidariste et humaniste, et ce triptyque c'est tout simplement la sève du projet républicain. Tout ce dont je vous parle depuis tout à l'heure, c'est simplement une chose, c'est la racine même de ce qu'est la République, rien d'autre, rien d'autre, et c'est un élément central de cet Etat-providence du XXI<sup>e</sup> siècle que nous devons refonder. Ce que nous avons à faire, ce que notre génération a à faire, n'est plus d'ajuster le formidable Etat-providence que la génération de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis celle de 1945,

suivies par les autres, avaient progressivement construit, c'est de refonder un Etat-providence contemporain qui réponde aux risques nouveaux, aux instabilités de la société, mais qui garantisse à chacun ses droits, cette place, cette émancipation, cette dignité dont je parlais tout à l'heure.

C'est pour cela que, profondément, je pense que ce combat justifie la mobilisation de toutes les forces de la Nation, avec une conviction simple sur laquelle je conclurai, et que je voulais vous dire : le problème ce n'est pas vous, c'est nous. Le problème ce n'est pas celles et ceux qui naissent ou vivent dans la pauvreté, c'est ceux qui ne veulent plus les voir, les regarder, ou s'habituent, et nous devons collectivement, dans cette mobilisation, accepter l'idée, aussi, d'une conversion du regard. Nous ne réglons pas un problème, nous ne portons pas une stratégie pour une catégorie de population, nous parlons juste de nous et de la République, et parfois celles et ceux qui sont passés par ces chemins ont plus à nous dire de la République, que celles et ceux qui parlent le plus souvent d'elles. Et donc, parce que vous êtes le cœur de cela, je veux une ambition extrême pour cette mobilisation et ce que nous sommes en train de faire, une humilité aussi forte que cette ambition parce que je sais tout ce que nous n'avons pas su faire, et peut-être une partie des combats, que j'évoquais, nous n'arriverons pas à les gagner, parce que c'est immense et parce que la République est faite de combats impossibles, mais à chaque fois relevés. Alors, forts de tous nos échecs, de toutes nos erreurs, et moi le premier, je veux que nous menions ce combat, je pense que nous pouvons, à hauteur d'une génération, éradiquer la grande pauvreté dans notre pays, je ne l'aurais pas dit il y a quelques mois, mais je pense que nous ne pouvons le faire que si nous avons cette ambition extrême, extrême, de tous et toutes.

Alors, je ne sais pas vous dire si nous y arriverons, je ne vous proposerai pas d'indicateurs pour vous dire comment il faudra le juger, nous le jugerons chacune et chacun d'entre nous pour nous-mêmes et nous le jugerons ensemble, mais en réfléchissant, ce matin, encore à ces mots, je me disais je suis sûr d'une chose, si ce n'est pas la France qui mène cette bataille, je suis sûr d'une chose, personne ne la mènera. Alors nous allons le faire.

Je vous remercie.